

Bulletin municipal *de Marigny à Saint-Marcel*



Edition
Annuelle

2022-2023



2022 2023



Flashez moi ! 



■ Sommaire

- Introduction *pages 2 à 3*
Coordonnées de la mairie, mot du maire
- Bienvenue aux nouveaux habitants *pages 4 à 5*
Présentation de la commune, contacts utiles
- L'état civil..... *page 6*
Naissances, mariages, pacs, décès
- Personnel communal*pages 7*
Présentation des employés de la mairie et de l'équipe pédagogique
- La vie scolaire *pages 8 et 9*
Rétrospective des activités de l'année écoulée
- Aménagements et investissements *pages 10 et 11*
Les travaux réalisés et envisagés
- Urbanisme *pages 12 et 13*
Constructions et démarches associées
- Les informations générales.....*pages 14 et 17*
Les informations utiles
- Actualité sociale *pages 18 à 19*
Activités de la commission sociale
- Environnement *pages 20 et 22*
Ecologie locale
- La vie associative *pages 23 à 27*
Les associations de la commune
- Pêle-mêle..... *pages 28 à 31*
Toutes sortes de choses
- Calendrier des manifestations..... *page 32*

Directeur de publication :
Jean-Pierre FAVRE

Comité de rédaction et photos :
Commission communication

Imprimé et tiré à 450 exemplaires par Publishop.fr
Cran-Gevrier (74) sur papier éco-labellisé

www.marignysaintmarcel.fr

La page Facebook : 
Commune de
Marigny Saint-Marcel



Le réseau Voisins Vigilants et Solidaires. Envoyez et recevez des alertes, et des infos de la mairie

www.voisinsvigilants.org

Mairie de Marigny-Saint-Marcel

Jours et horaires d'ouverture :

Mardi : de 8h à 11h30 et de 13h30 à 19h

Jeudi : de 13h30 à 18h

M. le Maire reçoit en mairie sur rdv du Lundi au Vendredi après 17h00,

Le mardi en journée,

et le 2ème adjoint en charge de l'urbanisme sur rdv le mardi de 17h00 à 19 h00.

Tel : 04 50 01 17 12

attention : nouvelle adresse mail !

mairie@marignystmarcel.fr

Le mot du maire

Au revoir 2022 !

Cette année a encore été bien remplie ! En effet, après 2 années de Covid nous avons besoin de reprendre un rythme de vie normal. Mais c'était sans compter sur un été exceptionnellement chaud et sec. Ce « beau temps » agréable pour les vacances, l'est beaucoup moins pour nos réserves d'eau ! Cela nous a fait prendre conscience de la nécessité d'appréhender différemment notre consommation d'eau. Nous allons devoir changer nos habitudes à l'avenir !

De même, suite aux conséquences liées au conflit en Ukraine et à l'augmentation sans précédent du prix du gaz et de l'électricité, nous avons dû revoir notre gestion de l'énergie sur la commune. Différentes mesures ont été mises en place, comme la baisse de la température dans tous nos bâtiments communaux à 19°C, et la coupure de l'éclairage public de 23h à 5h. Les communes ne bénéficiant pas de bouclier tarifaire comme les particuliers, nous devons faire face intégralement aux différentes hausses. Par exemple, la prévision de hausse pour le gaz est d'environ 300% pour notre commune.

Mais soyons tout de même positifs !

Cette année, nous avons mené à bien le projet de notre salle d'évolution et des associations, inaugurée début septembre, conjointement à l'organisation du forum des associations. Cette salle accueille déjà depuis plusieurs mois diverses activités de notre école, et de nos associations. Malgré la crise du bénévolat qui les touche, nous leur faisons confiance pour entretenir leur dynamisme en leur confiant ce bel ouvrage, que beaucoup nous envient.

L'augmentation du trafic routier et la vitesse excessive font partie de nos préoccupations récurrentes. L'installation sur certains axes secondaires de passages surélevés et de zones 30km/h, avec le conseil d'un cabinet d'étude et en concertation avec les riverains, fait partie de nos leviers d'action. Mais la vitesse est de la responsabilité de tous, y compris des citoyens de Marigny ! En parallèle, nous continuons de travailler avec la Gendarmerie et le Département sur cette problématique. Nous le savons, la fréquentation de l'axe routier traversant notre commune n'ira pas en diminuant... alors restons vigilants !

Et pour 2023 et les années à venir ?

Nous avons plusieurs projets dans les cartons que nous allons devoir prioriser en fonction de nos moyens financiers.

L'agrandissement de notre école primaire est un de nos projets les plus importants. Il va nous permettre d'anticiper l'augmentation du nombre d'habitants suite aux diverses constructions réalisées ou en cours. Cela nous permettra d'accueillir dans de meilleures conditions nos futurs bambins tout en prenant en compte la partie économie d'énergie qui devient désormais un critère essentiel pour nos finances et pour l'environnement.

Enfin, la période de Noël que nous allons traverser dans une actualité de crise géopolitique mondiale et d'inflation doit être malgré tout un moment de plénitude et de tranquillité retrouvée. Ces moments de bonheur, avec famille et proches, doivent nous permettre de savourer ces moments particuliers.

Je souhaite que 2023 soit l'année du retour à un environnement plus doux, qu'elle vous épargne les maladies et vous apporte de l'espoir, des rêves, de l'enthousiasme et de la sérénité.

Je ne terminerai pas cet édito sans remercier les adjoints, les conseillers municipaux, et les agents communaux, pour tout leur travail et leur engagement sans faille qui font grandir notre commune.

Au nom de la municipalité, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 et vous donne rendez-vous le 20 janvier 2023 à notre traditionnelle cérémonie des vœux qui devrait enfin avoir lieu !

Bonne lecture de ce bulletin !





Bienvenue aux nouveaux habitants !

Pour en savoir un peu plus sur notre beau village...

Notre chère commune de Marigny-Saint-Marcel est située dans le département de la Haute-Savoie et fait partie du canton de Rumilly, dans l'Albanais. Au dernier recensement, on y dénombrait près de 700 habitants... et environ 400 bovins de plus !

Notre village revendique son statut de commune rurale, avec 10 exploitations bovines actives, dont 7 producteurs laitiers, mais aussi par-ci par-là des chèvres, des cochons, des chevaux, des lapins, et tout un panel d'animaux de la basse-cour !

Située sur les contreforts des Alpes, entre le massif des Bauges et le bassin de Rumilly, à une altitude comprise entre 340 m et 504 m, la commune s'étend sur une surface de 735 hectares. Nous ne pouvons que nous réjouir d'être situés à mi-chemin entre les lacs d'Annecy et du Bourget, hauts lieux touristiques des Savoie. Le Chéran, qui borde la commune, offre quant à lui des lieux de baignade plus paisibles. Mais attention à bien respecter son statut de « rivière sauvage » et la faune et la flore qui font de lui l'une des plus belles rivières de France !

Les communes de Rumilly, Bloye, Saint-Félix, Alby-sur-Chéran, Saint-Sylvestre et Boussy sont nos voisines. La proximité de l'A41 est un réel atout pour notre village à partir duquel l'accès aux grandes agglomérations environnantes est particulièrement facile.



Une Zone Agricole Protégée, effective depuis novembre 2016, garantit une sécurité supplémentaire pour la préservation des espaces agricoles de la commune.

L'activité économique n'est pas en reste, puisque la zone artisanale des Grives, développée dès la fin des années 70, accueille une trentaine d'entreprises employant chacune de 5 à 150 personnes.

Dotée également d'un patrimoine historique riche, la commune « nouvelle » de Marigny-Saint-Marcel est née le 19 août 1843, par la fusion de deux villages : Marigny et Saint-Marcel (voir en fin de bulletin). Ces deux villages possédaient chacun leur propre église, toutes disparues à ce jour, mais dont quelques vestiges romains ont été replacés sur un bas-relief de l'église actuelle de Saint-Benoît et Saint-Marcel.



Le petit ruisseau du Nant Boré traverse également la commune de façon plus discrète. Vous pourrez notamment l'admirer en jetant un œil par-dessus la rambarde qui mène du chef-lieu au domaine de la fruitière.



Deux châteaux se trouvent également sur la commune, l'un situé au hameau de Vons et datant du XIème siècle ; l'autre plus récent puisque se revendiquant du XVIème siècle, juché sur les hauts de Saint-Marcel. Ce château ouvre régulièrement les portes de son jardin et accueille de nombreux visiteurs, lors de diverses manifestations.

Notre commune est jumelée avec Sindeldorf, petite commune du Bade Wurtemberg, en Allemagne. Ce jumelage d'amitié a été initié en 1959 par le curé Jean du Noyer de Lescheraines et Willy Humm, prisonnier de guerre ayant travaillé dans la ferme de Léon Thomé à Saint-Marcel à partir de 1946. Même s'il n'a volontairement jamais été officialisé, il serait l'un des



premiers jumelages unissant des communes de ces deux pays.

La vie associative est riche, et ce ne sont pas moins de 12 associations qui remplissent le calendrier de la commune, été comme hiver.

Enfin, chaque jeudi, entre 16h et 19h30, le marché de producteurs vous accueille sur la place de la mairie et vous propose de bons produits pour remplir vos cabas dans la convivialité !

Vous trouverez dans ce bulletin de multiples informations complémentaires, locales ou non, et qui vous aideront à vous sentir bien dans notre beau village, qui est aussi désormais le vôtre ! Bienvenue à vous !

Contacts Utiles

Services d'urgence :

Gendarmerie : 17 / 112
 Gendarmerie de Rumilly : 04 50 01 00 18
 Police municipale de Rumilly : 04 50 64 69 00
 Pompiers : 18 / 112
 Samu : 15 / 112
 Centre antipoison : 04 78 54 14 14

Maison médicale :

200, route d'Aix les Bains
 74540 Saint Félix - Tel : 04 50 52 02 84
 21bis, rue René Cassin
 74150 Rumilly - Tel : 04 50 01 37 65

Pharmacies :

Pharmacie de garde : Tel : 3263
 Pharmacie du sud - C.C. HyperU Bd de l'Europe
 Les Deux Lacs - 74150 Rumilly Tel : 04 50 01 63 28
 Pharmacie Bastien - 8 allée de la combe
 74540 Alby sur Chéran Tel : 04 50 68 10 23
 Pharmacie de l'église - 65 Place de l'église 74540
 Saint Félix Tel : 04 50 60 93 34

Hôpital :

Centre hospitalier de Rumilly 1 rue de la forêt
 74150 Rumilly - Tel : 04 50 01 80 00

Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie :

3 Place de la Manufacture 74150 Rumilly - Tel : 04 50 01 87 00
 Service des Eaux Tel 04 50 01 87 08
 eau-assainissement@rumilly-terredesavoie.fr

La poste :

8Bis rue Charles de Gaulle 74540 Rumilly
 Lundi - vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30-17h30
 Samedi : 8h30 - 12h00

Trésor public :

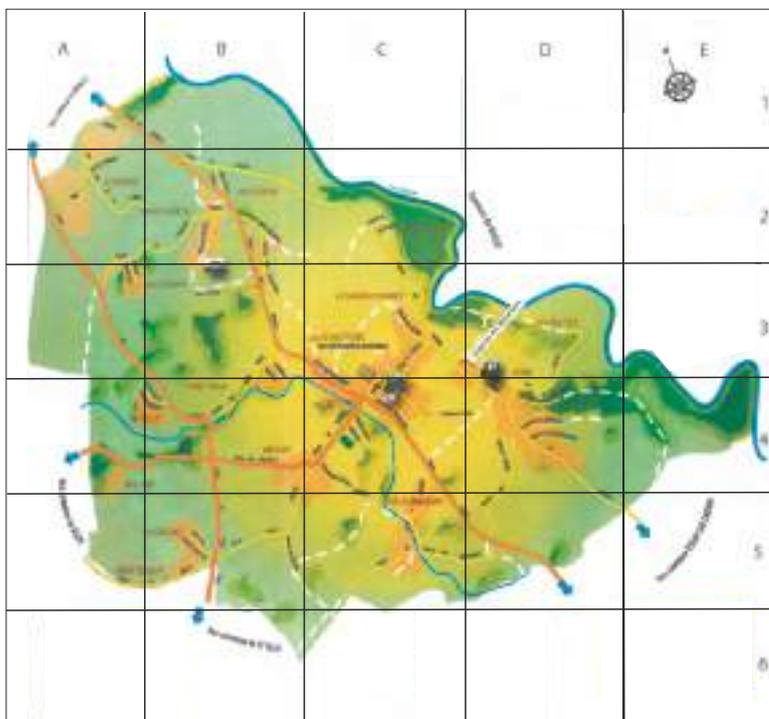
25 rue Charles de Gaulle 74540 Rumilly Tel : 04 50 01 01 60

Déchetteries :

- Route des bois 74150 Rumilly Tel : 04 50 01 86 91
 (inscription obligatoire sur le site internet)
 - Route de Vons 74540 Alby sur Chéran Tel : 04 50 33 02 12

Clinique vétérinaire de l'Albanais :

120 route de Saint Félix 74150 Rumilly Tel : 04 50 01 10 68



ALBY	Route d'	C4 C5 D5	JEAN DU NOYER DE L.	Allée	C4
ANCIENNE EGLISE	Route l'	A3 A2 B2	LOQUOI	Rue du	A2
BLOYE	Route de	A4 B4	MAIRIE	C4
BOUTTETS	Impasse des	D4	MAISON BLANCHE	Impasse de la	B4
CHAMPS POURRIS	Chemin des	C4 C5	MALOFFES	Route des	B4 C4
CHAMPS THOMAS	Route des	D4 D5	MONASTERE	Allée du	A2 A3
CHATAIGNIERS	Impasse des	D4	MONT VUAGNARD	Chemin des	D4
CHATEAU	Allée du	B2	MOULIN	Chemin du	B3
CHERAN	Route du	B2 C2 C3 D4 E5	NANT BORE	Route du	C3 B3 B4
CIMETIERE	C3	NOISETIERS	Impasse des	D3
CLOS	Impasse du	C4	PECHEURS	Route des	C2
CRET à RANDON	Route du	C4 C5	PLAINE	Rue de la	A2
ECHOTTIERS	Chemin des	B2 B3	RECHES	Chemin des	B5
ECOLE	C3 C4	ROUTES	Les	D4 D3
EGLISE	C4	RUMILLY	Route de	B3 B2 A1
EGLISE	Route de l'	C4 C3	SAINT FELIX	Route de	B4 B5
FRUITIERE	Domaine de la	C4	SINDELDORF	Avenue de	C3 C4
GRANDS COUTTINS	Allée des	B5	TERRAIN DE SPORT	C4
GRELAZ	Route de la	C4 B5 A5	VAUDRY	Route de	C4
GRILLAUCES	Chemin des	C5 D5	VIGNES	Chemin des	C3
GRIVES	Rue des	A1 A2	VIEUX	Chemin	B3
HAUTERIVE	Route d'	B2	VIGNES ROUSSES	Route des	B2

Etat Civil

Des joies... et des peines



Maël



Lara



Elya

Naissances

- Elya WILK née le 12 février 2022
- Amir BOUARFE né le 14 février 2022
- Neva LEONARD née le 10 avril 2022
- Paul DI SCAL MONATON né le 19 mai 2022
- Maël ANTONINI né le 27 mai 2022
- Lara CROSET née le 24 septembre 2022
- Célia BAELEN née le 8 novembre 2022



Paul

Pacs

- Julien BARBUSCIA et Omar VIGNATI
le 27 septembre 2022
- Laurence RAMAZ et Michel BRISA
le 13 octobre 2022

Mariages

- Tiphène GUEDEZ et Sébastien GIROUD
- Mélanie BRUN et Sébastien JACQUIER
- Cécile BALMAND et Dylan MILLERS
- Clémentine BLANC et William LEGAY
- Patricia WEBER et Patrice DURAND

Décès

- Georgette AYMONIER, née HENRY
écédée le 16 janvier 2022 à l'âge de 96 ans
- Claude DUTREIGE
Décédé le 20 février 2022 à l'âge de 77 ans
- Joseph LONG
Décédé le 20 juin 2022 à l'âge de 90 ans
- Jean TISSOT
Décédé le 22 juillet 2022 à l'âge de 92 ans
- Louis RAMAZ
Décédé le 23 août 2022 à l'âge de 85 ans
- Claude BONAMIGO
Décédé le 02 septembre 2022 à l'âge de 82 ans



Les agents communaux

Administratif



Anne DESBOIS
Secrétaire de mairie



Élisabeth PERRIN
Comptable

Technique



Éric ANGEL
Chargé des services techniques et espaces verts

Périscolaire



Audrey HOOGSTAD
Chargée de l'entretien et du périscolaire



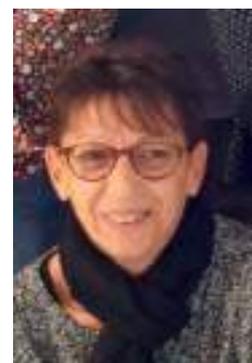
Julie LABORIER
ATSEM



Anne RAMA
ATSEM



Sandrine METRAL
Chargée du périscolaire



Maria BLANC
Chargée de l'entretien et du périscolaire

L'équipe pédagogique



Corinne BAYLE
CE1-CE2



Nadine FEBVRE
Petite et Moyenne Section



Nathalie MERLE
Grande Section et CP



Béatrice ROEDERER
CMI - CM2 et directrice

et aussi : Élodie SEBIRE, institutrice remplaçante pour les heures de direction et Peggy en tant qu'Auxiliaire de Vie Scolaire.



Vie Scolaire

Sacré Charlemagne

Le plein d'activité pour les écoliers

L'an dernier, les enfants du CE1 au CM2 sont allés à Saint François de Sales 5 journées afin de faire du ski de fond/skating. Ces journées "au grand air" sont appréciées des enfants. Certains enfants ont découvert la glisse et ont pu bénéficier de cours avec les moniteurs ESF de la station. Le midi, nous avons pu profiter de repas préparés par Math au chalet de la station. De très bons moments.



Cette année, l'école du bas organise une classe de neige (ski alpin) au Grand Bornand . Les deux classes de CE et CM partiront le mardi 3 janvier et ne reviendront que le vendredi 6 janvier. Nous espérons que ces moments partagés ensemble resteront de bons souvenirs pour les enfants. L'école remercie la municipalité, le département, la région, l'APE pour leur participation financière. Ci-joint une photo du chalet (en été... le décor devrait être différent en janvier).

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et en rapport avec les élections présidentielles, les CE ont sollicité un rendez-vous avec M. le maire. Ils ont ainsi pu poser toutes les questions qu'ils avaient préparées afin de comprendre le fonctionnement d'une élection. De retour en classe, ils ont à leur tour imaginé et mis en place l'élection de délégués de cour.



Les enfants de l'école du haut ont pu s'initier à l'équitation, au passage des poneys et même à la voltige sur un grand étalon.

Une balade de près d'une heure a été organisée pour le plus grand plaisir des enfants. Ils ont pu également visiter la ferme adjacente à l'écurie.

Pour terminer en beauté cette fin d'année scolaire, les élèves ont fait leur dernière sortie:

- Les classes du bas (CE1/CE2 et CM1/CM2) se sont rendues à l'Acro aventures de Quintal le 27 juin.
- Les classes du haut (PS /MS et GS/CP) sont allées quant à elles, au domaine des fauves aux Abrets le vendredi 1er juillet.





Aménagements & investissements

Principaux travaux réalisés ou en cours de réalisation

Inauguration de la salle d'évolution communale

La construction, qui a débuté courant 2021, s'est poursuivie jusqu'en juin 2022. Les aménagements intérieurs et les équipements nécessaires à son bon fonctionnement, à sa maintenance et favorisant la mutualisation de cet édifice entre les différents utilisateurs (mairie, associations et école de Marigny-St-Marcel) ont été réalisés au cours du 3ème trimestre. Pour cette phase finale, le Département de la Haute-Savoie a octroyé une aide financière via le Contrat de Développement et de Solidarité (CDAS) de 45 841 €.

Depuis début septembre, ce bâtiment est opérationnel et à la disposition des différents utilisateurs en fonction d'un planning établi et géré par la mairie.

L'inauguration s'est déroulée le 3 septembre en présence des Conseillers départementaux-Madame Fabienne DULIEGE et Monsieur Daniel DEPLANTE-, du Président de l'Intercommunalité Rumilly Terre de Savoie Monsieur Christian HEISON, d'élus du canton, de la directrice de l'école Madame ROEDERER, des présidents des associations et d'un nombreux public.



Inauguration de la salle des associations : le ruban a été coupé le 3 septembre, à l'occasion du forum des associations.



La première réunion des représentants des associations s'est tenue le 26 août 2022.

Sécurisations routières

À la suite du travail réalisé en 2021 par un bureau d'études, suivi d'une période d'essai pour trouver la solution la mieux adaptée afin de réduire la vitesse des véhicules, et après une concertation des riverains qui a eu lieu début septembre, il a été décidé d'implanter 2 plateaux ralentisseurs route du Nant Boré. Les travaux, d'un montant de 34 000 €, seront finalisés fin 2022 ou début 2023 en fonction des conditions climatiques. Ce chantier bénéficie d'une subvention du Département de la Haute-Savoie au titre du Produit des Amendes de Police de 9 000 €. Route du Chéran, après concertation des riverains, 5 plateaux ralentisseurs seront implantés en fin d'année également : 2 au niveau de Hauterive, 2 au niveau du hameau « Chez Cochet » et 1 à l'entrée du hameau de Vons côté Marigny.



Le Centre de notre commune a subi plusieurs dégradations d'équipements urbains ces dernières années, consécutives à des sorties de route. Pour sensibiliser davantage les conducteurs à la vitesse, un radar pédagogique sera implanté à chaque entrée du chef-lieu. Une subvention de 2 000 € du Département de la Haute-Savoie, issue du produit des Amendes de Police, a été attribuée à la commune pour l'acquisition de ces matériels.

Projet

Évolution du Groupe solaire

Une réflexion a été conduite avec l'aide d'un Assistant Maître d'Ouvrage pour définir, en partant de la situation actuelle, les besoins pour les vingt prochaines années. Cette étude a pris en compte les aspects normatifs, sécuritaires, démographiques, énergétiques, environnementaux et financiers. À ce stade, la commune s'oriente vers un aménagement mineur de l'école maternelle et la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école élémentaire. La prochaine étape est le recrutement d'une équipe pour la maîtrise d'œuvre.

Rideaux et volets roulants à la salle polyvalente

Toutes les surfaces vitrées ont été équipées de rideaux ou, quand cela était possible, de volets roulants. Ces aménagements ont pour but d'améliorer le confort intérieur en réduisant l'ensoleillement en période estivale, d'augmenter la sécurité du bâtiment et de permettre une meilleure utilisation de la vidéo projection. Ce point était une demande fréquente des utilisateurs, voire un frein pour certains. Cette action représente un investissement de 15 000 € HT.

Un petit coup de neuf à la mairie

Après l'extérieur du bâtiment, des travaux d'une envergure bien moindre mais avec un résultat tout aussi éclatant ont été menés dans le secrétariat et le bureau du maire. Nouvelle peinture, changement de parquet... et même réorganisation de l'accueil. La preuve en images...





PLUi : Modification n°1 concernant le règlement écrit et graphique

Urbanisme

Le projet de modification n°1 a été soumis à une enquête publique. Elle s'est déroulée du 3 juin au 4 juillet 2022. Aujourd'hui les documents règlements et graphiques sont en cours de modification. Les autorisations d'urbanisme sont accordées sur la base de la modification n° 1 approuvé au PLUiH depuis le 12 novembre 2022.

Information : une rencontre entre les élus du SCOT du Grand Annecy et la Communauté de Communes de Rumilly s'est déroulée le lundi 30 octobre à Rumilly, en présence du cabinet ATOPIA en charge de la révision du SCOT du bassin annécien, ayant pour but de travailler ensemble pour une meilleure maîtrise d'urbanisation.

Lotissement du Chef-Lieu : dernière ligne droite

Débutés au printemps 2021, les travaux d'urbanisation du Chef-Lieu entrepris par la Cogedim entrent dans leur dernière phase. Les premiers habitants prendront possession des lieux courant 2023, et viendront agrandir notre petit village de 711 habitants.

Vous trouverez ci-contre 2 photos réalisées cet automne, et pour rappel ci-dessous une projection du résultat final.



Dossiers traités en 2022

24 déclarations préalables ont été traitées cette année portant sur des piscines, abri de jardins, clôtures, pergolas, divisions en vue de construire... 8 permis de construire ou permis modificatifs ont été déposés pour des constructions de maisons individuelles ou des rénovations de bâtis existants.

22 certificats d'urbanisme informatifs ou opérationnels.

Rappel !

La saisie par voie électronique (SVE)

Depuis le 1er janvier 2022, conformément au Code des relations entre le public et l'administration, la saisie et le dépôt de l'intégralité des demandes d'autorisation

d'urbanisme sera possible par voie électronique.

La Commune de Marigny-Saint-Marcel offrira donc à compter de cette date la possibilité aux particuliers et aux professionnels de transmettre par saisie de manière dématérialisée toutes les demandes d'autorisation concernant le droit des sols.

Déposer un dossier par voie numérique

Avant de commencer :

Après avoir pris connaissance des consignes ci-dessous, vous pourrez vous connecter au lien figurant en bas de page. Il vous sera demandé de vous identifier.

Vous pourrez ensuite choisir quel dossier vous souhaitez créer :

- Permis de Construire : pour Maison Individuelle (PCMI) ou classique (PC);
- Permis d'Aménager (PA);
- Permis de Démolir (PD);
- Déclaration Préalable de travaux :
 - ☞ Pour Maison Individuelle (DPMI) ou classique (DP);
 - ☞ Déclaration Préalable valant Lotissement (DPLT);
- Certificat d'Urbanisme : d'information (CUa) ou opérationnel (CUb);

Veillez à bien sélectionner la Commune concernée par le projet. En effet, toutes les Communes adhérentes au service Autorisation de Droits des Sols (ADS) de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie peuvent faire l'objet d'un dépôt dématérialisé.

Vous devrez ensuite saisir le formulaire Cerfa, puis joindre impérativement les pièces nécessaires suivant le projet envisagé (plan de situation, plan masse, photographies, etc.). Les pièces devront être jointes sous format pdf.

Après votre dépôt de dossier

Dès l'enregistrement de votre dossier sur la plateforme, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE).

La Commune sera ensuite informée du dépôt de votre dossier et vous délivrera un numéro via l'envoi d'un Accusé de Réception Electronique (ARE).

La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle mentionnée dans l'Accusé

de Réception Electronique (ARE).

Commencer ici la saisie de votre demande

L'accès à ce nouveau dispositif s'effectue uniquement à partir du site : www.urbanisme.mairie-rumilly74.fr

Toute demande d'autorisation déposée via un autre canal dématérialisé ne sera pas prise en compte

Bon à Savoir

le dépôt du dossier papier est toujours possible, à remettre en mairie et en 3 exemplaires.



Infos Générales

Découvrez tous les produits et services de Rumilly et ses alentours sur MonRumilly.fr !



Lancé le 15 octobre dernier, le site internet MonRumilly.fr regroupe l'ensemble des produits et services disponibles sur les communes du 74150. Destiné à dynamiser le commerce local et à valoriser la diversité économique du territoire, MonRumilly.fr se présente comme la plate-forme de référence pour trouver un artisan, un commerçant, un indépendant ou une entreprise locale. Le site permet aussi l'achat de produits en ligne avec retrait en point de collecte ou directement en boutique. Vous pouvez suivre MonRumilly.fr sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram et consulter le site sur www.monrumilly.fr

Propriétaire bailleur, louez votre bien en toute sérénité !

Action Logement vous permet de sécuriser vos revenus locatifs pendant toute la durée du bail avec la garantie Visale.

Depuis 2016, cette garantie, 100 % gratuite, permet de renforcer le dossier du candidat locataire et de sécuriser les revenus locatifs du bailleur pendant toute la durée du bail (dans la limite de 36 mensualités d'impayés de loyers et charges). Elle propose une couverture supplémentaire en cas de dégradations locatives. Véritable alternative à la caution parentale, Visale a aujourd'hui acquis la confiance de nombreux partenaires bailleurs et a contribué à loger plus de 700 000 ménages.

La garantie Visale s'adresse à tous les jeunes de 18 à 30 ans, aux salariés (à partir de 31 ans) nouvellement embauchés, mutés ou ayant un revenu $\leq 1\,500$ € net par mois, aux locataires souhaitant louer un logement dans le cadre d'un bail mobilité.

La garantie Visale est simple et sécurisée !

- Le visa de votre futur locataire est délivré sous 48 h. Vous obtenez votre contrat de cautionnement en moins de 15 minutes. Le bail peut alors être signé.
- Si vous déclarez un impayé, votre remboursement est traité en 15 jours.
- Vos démarches sont simples et s'effectuent directement en ligne.

Rendez-vous sur visale.fr pour en savoir plus



Aide soumise à conditions et octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services Visale est une marque déposée pour le compte d'Action Logement.

Est-ce obligatoire de mettre son nom sur sa boîte aux lettres ?

«Recevoir du courrier c'est bien. Recevoir son propre courrier et non celui d'un autre c'est mieux. Pour ce faire, le plus simple est d'afficher clairement son nom sur sa boîte aux lettres. Cela semble être du bon sens. Mais est-ce obligatoire en France ? Pour une distribution optimale de vos colis et courriers, il existe un certain nombre de normes à respecter en la matière...

Que dit la loi ?

Depuis un décret du 29 juin 1979, si un logement a été construit après 1979, les propriétaires sont dans l'obligation de posséder une boîte aux lettres normalisée, c'est-à-dire qui affiche à minima le nom et le numéro de l'habitation si celle-ci en possède un.

Selon le service communication de La Poste, « il n'y a aucune obligation légale de mettre son nom sur sa boîte aux lettres. Le courrier ordinaire doit être distribué à l'adresse », indiquée sur les courriers, ajoute l'entreprise.

Toutefois « inscrire lisiblement les noms de toutes les personnes qui habitent à cette adresse » sur la boîte aux lettres est vivement conseillé pour recevoir correctement son courrier.

« Le courrier recommandé doit être remis « à la personne » donc il est essentiel d'avoir un nom sur une boîte aux lettres, souligne encore La Poste. Dans les immeubles collectifs (notamment, plusieurs familles à la même adresse), s'il n'y a pas de nom, le facteur n'est pas en capacité de mettre les envois dans la bonne boîte, dans ce cas le courrier repart vers l'expéditeur. »

Qu'est-ce qu'une boîte aux lettres normalisée ?

Une boîte aux lettres normalisées correspond aux

règles édictées depuis 1979 par l'Association française de normalisation (Afnor). Il y a deux normes : NF D27-404 pour les boîtes aux lettres intérieures et NF D27-405 pour les boîtes aux lettres extérieures.



Les noms des différents occupants du logement ou de la maison doivent figurer sur l'étiquette de la boîte. Les dimensions d'une boîte aux lettres normalisée définies par l'Afnor sont de 34 centimètres de profondeur, 26 centimètres de hauteur et 26 centimètres de largeur. La fente d'insertion des lettres doit mesurer au minimum 3 centimètres de hauteur et 22 centimètres de longueur. Ces dimensions permettent la dépose d'un colis et de courrier au format A4 et A3.

Enfin, elle doit être facilement accessible aux factrices et facteurs depuis la voie publique.

Pourquoi normaliser les boîtes aux lettres ?

Même si la quantité de courrier distribuée ne cesse de diminuer, une boîte aux lettres normalisée est un gain de temps considérable dans la tournée d'un facteur. Il dispose d'une clé permettant d'ouvrir les boîtes aux lettres normalisées. Ces objets permettent également de « protéger efficacement les objets déposés », précise La Poste sur son site internet.

Ces boîtes sont disponibles dans les magasins de bricolage, les grandes surfaces ou encore sur les sites internet des fabricants. »

Article Ouest France du 10/06/2021

Recensement citoyen

Le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) est obligatoire pour tout jeune âgé de 16 ans ! Il doit réaliser cette démarche en mairie dès l'obtention de ses 16 ans, et jusqu'à 3 mois après cette date (une procédure de rattrapage existe au cas où !). Une attestation est alors fournie par la mairie, permettant notamment de répondre à plusieurs démarches administratives telles que l'inscription à un examen par exemple. Pour plus d'informations, consulter le site service-public.fr et recherchez « recensement citoyen ».





Le Marché

Retrouvez ci-dessous la liste de nos commerçants, et suivez l'actualité du marché sur la page Facebook

 « Marché de Marigny-Saint-Marcel »

Le marché des producteurs & artisans
Chaque jeudi soir de 16h à 20h
Foodtruck « La Baraq' à Fab » jusqu'à 21h
Parking de la mairie

Commerçant	Produits	Présence	Adresse e-mail	
CL'AUDE BELLANG	Charcuterie, boucherie, plats cuisinés	Hebdomadaire	claud.bellang@orange.fr	
CROQUEURS DE LUNE	Bières artisanales	Bimensuelle	contact@croqueursdelune.com	
LA BARAQ' A FAB'	Food truck (jusqu'à 21h)	Hebdomadaire	labaraqafab@gmail.com	
L'ALCHIMIE DES PLANTES	Tisanes, aromates, baumes et huiles de massage	Bimensuelle	alchimiedesplantes74@gmail.com	
L'ÉPICERIE ORIENTALE	Fruits et légumes, olives et fruits secs	Hebdomadaire		
LA MIELLERIE DU VIEUX MOULIN	Miel et produits dérivés	Bimensuelle	antoine.voini@orange.fr	
LENTILLE ET COQUILLETTE	Épicerie en vrac	Bimensuelle	lentille.et.coquillette@gmail.com	
LES GOURMAN D'LISE	Yaourts, fromages, autres produits laitiers...	Hebdomadaire	lisevergain@gmail.com	
L'ESCARGOT DE DROGÈTE	Escargots et préparations diverses	Saisonnière (hiver)	escargotdedrogette@gmail.com	
NIELOUD JEAN-PAUL	Légumes de saison	Hebdomadaire		
Ô SUD OUEST GOURMAND	Produits du sud ouest	Hebdomadaire	o-sudouest-gourmand@orange.fr	
POISSONNERE ANDRE	Poissons frais, fumaisons artisanales, produits traiteurs	Hebdomadaire	poissonnerieandre74@yahoo.com	
UN MOMENT DE GOURMANDISE	Pâtisseries, macarons	Hebdomadaire	unmomentdesourmandise@gmail.com	



Broyage des végétaux

Le broyage des végétaux permet de réduire la masse des déchets végétaux dans le jardin et de les valoriser. A la fois intéressante sur le plan écologique et économique, cette technique mérite que l'on s'y attarde !

La communauté de communes Rumilly Terre de Savoie a mis gratuitement à disposition un broyeur à végétaux sur le parking de la salle polyvalente, lors de 2 créneaux fixés les lundi 2 et mardi 3 mai. Très peu de sollicitations sur ces 2 jours de semaine... Le projet sera reconduit l'année prochaine, en essayant de rendre les créneaux plus accessibles.



Cérémonie des vœux

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 20 janvier à la salle polyvalente. 2023 permettra de renouer avec cette tradition, dont ce sera la première édition organisée depuis les dernières élections municipales, pour les raisons que tout le monde connaît.

Masqué ou non, une bise, une poignée de main, un « check »... peu importe ! Chaque habitant est le bienvenu pour partager ce moment de convivialité qui sera également l'occasion d'accueillir les plus récents d'entre eux pour une petite présentation.

Ci-dessous une photo d'archive... faut-il le préciser ?



Jobs d'été

**JOBS
D'ÉTÉ**

Chaque été, la municipalité permet à de jeunes filles et garçons de la commune de voir ce qu'il se passe à la mairie « de l'intérieur », en venant travailler une voire deux semaines avec nos employés communaux. Les tâches sont variées : nettoyage de l'école, rangement du matériel, entretien des locaux et des espaces verts, et diverses actions de bricolages... Si ces courtes missions apportent aux jeunes travailleurs un petit pécule et une expérience professionnelle, elle leur permet aussi de participer à la vie de la commune, et à prendre conscience du travail réalisé au quotidien pour la rendre encore plus agréable à vivre.

Alors jeunes Marignien(ne)s, si vous avez plus de 16 ans et que cette expérience vous intéresse, adressez vos candidatures dès maintenant à M. le Maire qui les lira soigneusement !

NB : les places sont limitées, toutes les candidatures ne pourront être honorées mais elles feront l'objet de toute notre attention !

Passeports et cartes d'identité : même procédure

Depuis le 21 mars 2017, la procédure d'enregistrement et de remise des Cartes d'Identité Nationales est dématérialisée et alignée sur celle des Passeports. Ces opérations ne peuvent donc plus être réalisées que par les communes équipées de Dispositifs de Recueil de données biométriques (DR).

La commune de Marigny-Saint-Marcel, n'étant pas dotée d'un tel équipement, votre dossier pourra être enregistré dans l'une des 32 communes équipées (voir carte), parmi lesquelles Rumilly ou Alby sur Chéran. Cette démarche est également réalisable à Entrelacs. Prenez directement contact auprès de ces communes pour connaître la marche à suivre.

Attention dans certaines communes, le dépôt des dossiers s'effectue uniquement sur rendez-vous.

+ d'infos : www.moncompte.ants.gouv.fr





Action Sociale

Fête des parents

Après 2 années d'interruption, la municipalité a enfin pu organiser à nouveau la fête des parents le 27 mai dernier. De nombreux participants ont pu déguster le buffet prévu pour l'occasion, fondue au chocolat en tête. Ce fut également l'occasion pour de nouveaux habitants de se présenter à l'assemblée.



Octobre rose

En plus de la touche rose habituelle apportée au chef-lieu, la commission sociale a décidé cette année d'organiser un atelier couture pour la confection de coussins en cœur : 11 coussins ont été remis à l'antenne d'Annecy de lutte contre le cancer et distribués dans les établissements de soins.



SOLIHA : atelier bien vieillir

Le 18 novembre dernier, un groupe d'une vingtaine de personnes assistait dans la salle des associations à l'atelier animé par SOLIHA, association spécialiste de l'amélioration de l'habitat. Les conseils et astuces d'une ergothérapeute et d'une représentante de l'association ont captivé l'auditoire, avant de clôturer le tout par un verre de l'amitié.



Repas des aînés : 2 repas la même année !

En raison du contexte sanitaire encore incertain fin 2021, la décision avait été prise de reporter le traditionnel repas des aînés au mois de juin. Ce fut chose faite, le 26 juin dernier, avec 72 participants.



Raymond Blanc et Lina Dhelens, le doyen et la doyenne



Henri, Henri... et Henri !

Fin 2022, il était temps de reprendre les bonnes habitudes. Rebelote donc le 3 décembre, à la salle polyvalente, pour le plus grand bonheur des 90 participants.



Le repas de décembre



Les élus se fondent dans le décor de Noël

Environnement

1ère édition de la journée de l'environnement



La première journée de l'environnement "officielle" s'est déroulée le dimanche 15 mai avec une joyeuse équipe déterminée à redonner un coup de propre à notre commune!

Le rendez-vous était donné à partir de 9h30 à la salle polyvalente pour partager un café et des viennoiseries, et pour répartir les tâches.

Ainsi, grâce à l'intervention de plusieurs petits groupes, le lavoir de la Grelaz, confondu avec une déchetterie a retrouvé sa propreté.

Les bords de routes du chef-lieu et les alentours du domaine de la fruitière ont été débarrassés d'innombrables mégots et autres détritrus en tous genres. Et plusieurs chemins ont été éclaircis pour redevenir praticables!

La tâche était colossale, et même si tout n'a pas pu être fait, «l'équipe propreté» pouvait se satisfaire du travail accompli.

Alors pour se récompenser de ces beaux efforts, un agréable repas partagé en toute simplicité venait rassasier les bénévoles du jour.

Bravo et merci aux courageux de cette belle journée (malheureusement pas tous présents sur la photo de groupe)!

La prochaine édition aura lieu le dimanche 21 mai 2023 : notez la date!

Tous les volontaires sont les bienvenus pour prendre soin de notre si charmant village!



Sans oublier...

Toutes les bonnes âmes sensibles à la propreté de notre commune et à la praticité de ses chemins n'étaient bien sûr pas présentes ce jour-là, et beaucoup s'activent tout au long de l'année pour le bien de la collectivité. Alors merci à vous aussi!

Tri des déchets : encore plus facile en 2023 !

Le Sidéfage devient SIVALOR et communique sur les évolutions à venir dans la gestion de nos déchets.



TRI DES EMBALLAGES : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de la Valorisation, ex SIDE-FAGE) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. En 2021, 120 000 tonnes d'ordures ménagères ont été valorisées, et parallèlement le recyclage des emballages a augmenté de +2,46% par rapport à 2020. Ces résultats sont encourageants, mais allons plus loin !

Ainsi, dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans un seul et même contenant jaune, **tous les emballages sans exception** : en métal, plastique, les papiers, cartonnets, et briques alimentaires.

Nous sommes tous acteurs du recyclage, engageons-nous, trions plus !

POUR VOUS, LE TRI DEVIENT PLUS PRATIQUE !

- C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac ou le conteneur de tri !
- Inutile de le laver : bien le vider suffit !

Plus de doute, tous les papiers et emballages se trient !

Guide du tri



Disponible sur Google Play

Disponible sur l'App Store



CITEO

À TRIER

TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES



Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes et autres papiers



Emballages en plastique



Emballages en métal



Emballages en papier et carton



À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



À JETER



Ordures ménagères



Objets en plastique



Vaisselle cassée



Tissus sanitaires



Gestion de l'eau : 2022 nous rappelle que la source n'est pas sans fin !

L'eau est un bien précieux, et la vigilance doit être de mise toute l'année pour préserver le niveau de nos réserves.

Petit rappel d'un communiqué réalisé en septembre par la Communauté de Communes et la SAUR.



POURQUOI ÉCONOMISER L'EAU ?

Les ressources en eau ne sont pas inépuisables !

Nous avons connu une période de sécheresse inédite, avec une tension forte sur la ressource en eau.

L'eau consommée sur le territoire de la Communauté de Communes provient de plusieurs ressources : eaux de surface et eaux souterraines.

Ces ressources nous fournissent l'eau du robinet utilisée pour nos usages quotidiens (boisson, douche, WC, lavage du linge, vaisselle, arrosage...).

En période d'été, les ressources baissent et nous devons être encore plus vigilants à notre consommation pour permettre de maintenir l'équilibre entre besoins et ressources, et éviter de possibles pénuries.

COMMENT PUIS-JE AGIR ?

Pour économiser l'eau dans mon logement

En appliquant les restrictions et en étant vigilant, il est possible de réduire de 25 % ses consommations pour contribuer à préserver les ressources en eau et les réserver pour les usages essentiels !

MA CONSOMMATION MOYENNE ACTUELLE

▶ **133 litres** par jour & par personne

MON OBJECTIF !

▶ **100 litres** par jour & par personne



Salle de bains

50L 33L

J'AGIS !

- ▶ Je prends des douches d'une durée raisonnable plutôt que des bains.
- ▶ Quand je me brosse les dents, je ne laisse pas couler l'eau.

Vaisselle

15L 12L

J'AGIS !

- ▶ Quand je fais la vaisselle, je ne laisse pas couler l'eau.
- ▶ Une vaisselle en machine consomme moins d'eau : je l'utilise à pleine charge.

Divers

5L 3L

J'AGIS !

- ▶ Pour l'entretien de l'habitat et mes gestes quotidiens : je réutilise l'eau de la douche, l'eau pour nettoyer mes légumes...

Boisson, alimentation

10L

Sanitaires

30L 24L

J'AGIS !

- ▶ Je réduis le volume de ma chasse d'eau.

Linge

18L

J'AGIS !

- ▶ Je fais tourner ma machine à laver à pleine charge.

Extérieur

5L 0L

J'AGIS !

- ▶ Avec les restrictions actuelles, il est interdit d'arroser ses extérieurs.

Ces efforts représentent **55€ d'économies** votre facture d'eau annuelle !

Les chiffres clés

du territoire Rumilly Terre de Savoie

Sur le territoire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, une personne consomme environ 133 litres d'eau par jour.

Mais c'est en quelques lieux beaucoup plus et de manière différente selon la zone d'habitation.

En zone rurale, la consommation est en moyenne de 147 litres d'eau par jour, contre 112 litres par jour en zone urbaine.

MOYENNE NATIONALE

▶ **150 litres** par jour & par personne

MOYENNE HAUTE-SAVOIE

▶ **147 litres** par jour & par personne

MOYENNE RUMILLY TERRE DE SAVOIE

▶ **133 litres** par jour & par personne

▶ **3 Millions de m³** d'eau potable distribués par an, sur le réseau Rumilly Terre de Savoie

Eaux de surface

65%

C'est l'eau qui se trouve à la surface au pied de la montagne du col. Il regroupe l'essentiel des cours d'eau, les sources et les eaux de ruissellement.

Eaux souterraines

35%

Ces ressources représentent les réserves d'eau qui se trouvent dans le sous-sol, par exemple dans les forêts.

Mais en période estivale, les ressources de surface représentent moins de 50%.

L'eau du réseau est utilisée à :

▶ **80%** par les ménages

▶ **20%** par l'activité économique



POUR ALLER PLUS LOIN

Et être encore plus économe !

- Lors du renouvellement de mes appareils, je choisis des équipements économes !
- Je fais la chasse aux fuites
- Je surveille mon compteur
- Je veille à ma consommation

UN ROBINET QUI GOUTTE, C'EST...

▶ **100 litres** perdus par jour

UNE CHASSE D'EAU FUYARDE OU BLOQUÉE, C'EST...

▶ **1000 litres** perdus par jour



Vie Communale & Associative

Forum des associations

Le samedi 3 septembre 2022 avait lieu la 2ème édition du forum des associations, organisé pour la première fois dans la toute nouvelle salle des associations, et conjointement à son inauguration.

Plusieurs objectifs à cette journée : se faire connaître des habitants de la commune, recruter de nouveaux bénévoles et/ou licenciés, et partager un moment de convivialité entre bénévoles de nos 12 associations.

Pari réussi, avec une belle fréquentation et de nouvelles recrues dans plusieurs associations présentes.

Une nouvelle fois, les membres de la commission association de la mairie se réjouissent du nombre d'associations existant sur notre petite commune, et de la convivialité présente à chacun de leur rassemblement : une vraie richesse pour notre village !



Retrouvez ci-dessous la liste des associations et les coordonnées de chacune

Association	Contact	Coordonnées
AICA Marigny/Alby	BACHELLARD Christian	-
APE	PELLETIER Charlotte	apemarigny74@gmail.com
Comité de cantine	SALAUN Florent	cantine.marigny.st.marcel@gmail.com
Comité des fêtes	BOUCHET Clément	comite-marigny@hotmail.fr
Coup de cœur	GARCIAZ Madeleine	06 09 94 43 91 / contact@coup-de-cœur.org
Football Club Marigny	GIOBERTO Frédéric	-
Goshin Ryu du Chéran	LIMOGE Jean-Charles	06 48 90 59 95 / goshinryuduchéran@gmail.com
Gym pour tous / Tai Chi	PAULET Nicole	06 78 95 70 48 / antoine.paulet30@orange.fr
Le Rayon de Soleil	VERGAIN François	04 50 64 67 35
Les coprins d'abord	BAUDUIN Annick	06 68 91 34 36
Les mordus de la petite raquette	MANGIN Thibault	-
Marigny en chœur	GIROUD Marie-Laure	marignyenchoeur@gmail.com

Association Mycologique de Marigny St Marcel L.C.D.A. « Les Coprins d'abord »

Peut-être avez-vous déjà entendu : « Moi ? Les champignons je les connais tous ! » Chapeau bas pour ceux qui en seraient capables, il y a tout de même environ 25 000 espèces de champignons répertoriées ne serait-ce qu'en France ! D'autres, plus raisonnables me disent : « Moi, je ne cueille et je ne consomme que les champignons que je connais ». Ces derniers se montrent beaucoup plus sages, mais peut-être aimeraient-ils varier les goûts, les couleurs, les odeurs, les endroits de cueillette...

Qui dit champignons, dit souvent : forêt, plein-air, balade, tranquillité et échanges. L'Association Mycologique de Marigny « Les Coprins d'Abord » est à votre disposition pour essayer de répondre à vos questions sur les champignons et le monde qui les entoure, mais aussi pour que vous soyez en sécurité pour les déguster.

Peut-être d'ailleurs, étiez-vous l'un de nos visiteurs lors de notre Exposition Annuelle qui s'est déroulée à la salle des fêtes de Marigny, le dimanche 2 octobre 2022, et qui présentait 202

espèces ? Notre rôle, en plus de vous faire découvrir : le Champignon sous nombre de ses formes, de ses couleurs, de ses lieux de pousse, se veut également d'attirer votre attention sur sa facette gastronomique qui n'est pas sans danger.

Nous vous rappelons que chaque année, les cueilleurs de champignons insuffisamment formés et avertis de la dangerosité de certains champignons payent un lourd tribut. Dans le meilleur des cas cela va de l'intoxication alimentaire bénigne,

j u s q u ' à l'empoisonnement mortel ! Notre association a pour but, de vous aider à reconnaître les champignons comestibles et surtout, les toxiques et les mortels. A ce titre, nous proposons des soirées d'informations ainsi que des sorties autour de la connaissance d'espèces dans leur milieu naturel. Ces escapades d'initiation pour « débutants intéressés » peuvent en plus de la détermination des champignons et du casse-croûte, s'agrémenter de cueillettes avec au rendez-vous : la bienveillance, la convivialité et la bonne humeur.



Les sorties détermination



L'exposition annuelle a pu reprendre cette année après 2 années d'absence.

Venez nous rejoindre et devenez « un Copain d'Accord » ! Mais surtout, « Un Coprin d'Abord ». Nous sommes présents tous les ans à Marigny-Saint-Marcel et lors de la « Fête de la Science » à Rumilly ; ainsi qu'à la Revola à Gruffy.

La présidente de l'association, Annick Bauduin

Le Rayon de Soleil



Nos activités ont repris en début d'année par notre assemblée générale le 7 avril 2022, l'occasion de retrouver nos membres actifs, même masqués et de partager un très bon moment. Le 16 juin, nous étions tous réunis pour fêter les anniversaires des 2 années écoulées de nos membres, autour d'un bon gâteau (33 célébrations).

Le 2 septembre, nous avons rejoint l'ensemble des associations de Marigny st

Marcel pour notre deuxième Forum à la nouvelle salle des associations. Nous avons passé une superbe journée le 22 septembre aux écluses de Chanaz, avec une visite de la distillerie Kario. Pour finir, nous avons partagé un repas tous ensemble (photo groupe Florence Milhomme) Notre traditionnel repas « diots polente » a eu un vif succès le 23 octobre ! Nous rappelons que tous les jeudis après-midi, de 14 à 18h, notre club est ravi d'accueillir les « belotistes » (ou autre jeu) à la salle des associations. Notre prochaine manifestation sera notre assemblée générale le jeudi 12 janvier 2023. Avant cela, initiation à l'art floral de Noël le mercredi 21 décembre. Nous profitons de ce bulletin pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Michèle MARIANI (Secrétaire) et François VERGAIN (Président)



Association Coup de Cœur



L'Association « Coup de Cœur » présidée par M m e G a r c i a z Madeleine est toujours présente sur Marigny. Nous continuons par nos activités à récolter des fonds pour aider les enfants atteints de maladies orphelines ou handicapés.

Prochaine manifestation, un concours de belote dans la salle des fêtes de Marigny le 29 Janvier 2023 après midi.

Toute personne ayant un peu de temps libre et désireuse de passer des moments sympathiques peut nous rejoindre; elle sera accueillie avec plaisir.

www.coup-de-coeur.org

Association de gymnastique volontaire

Gym pour tous : tous les mardis soir à 20h15. Tai Chi et Chi Gong : Art corporel énergétique orienté vers le bien-être et la santé, issu du Tai Chi Chuan et du Chi Gong : Tous les mercredis soirs à 20h.



L'année 2022 du Comité des fêtes

Après 2 années sous le signe de la COVID, l'année 2022 nous a enfin permis d'organiser nos manifestations sans contraintes sanitaires particulières.

Vide grenier : Le début d'année a commencé sous le soleil du vide grenier. Au programme, fabrication du pain dans notre nouveau local au domaine de la fruitière aménagé spécialement pour le façonnage puis cuisson dans le traditionnel four de Vons. Ce n'est pas moins de 150 miches qui ont été réalisées le samedi. Quel bonheur de pouvoir retrouver cette bonne odeur du pain sortant du four ! Le dimanche a été l'occasion d'installer les 250m linéaires de brocante sur un parking en plein changement car la salle des associations était en construction à ce moment-là. Petite nouveauté pour le midi en plus de nos traditionnels diots polenta, un foodtruck était présent.

Jumelage : La seconde manifestation et pas des moindres fut le jumelage avec nos amis de Sindeldorf. Initialement prévu en 2021 les contraintes sanitaires nous ont obligé à repousser la rencontre cette année, imaginez donc notre impatience ! Environ 40 personnes se sont déplacées côté allemand, accueillies le jeudi soir dans la toute nouvelle salle des associations ! La journée du vendredi a débuté par la visite des cloches Paccard à Sévrier suivi d'un arrêt pique-nique au fort de Tamié pour profiter d'une belle vue pour finir sur une visite et dégustation au Château de Mérande à Arbin. Une journée si bien commencée ne pouvait pas s'arrêter là, c'est pourquoi nous avons choisi d'organiser une soirée à la

brasserie Caquot avec plusieurs objectifs. Faire déguster la bière que nous avons élaborée spécialement pour l'occasion, présenter la brasserie et se régaler avec une fondue savoyarde... à la bière ! La journée du samedi a été organisée sur le principe de la randonnée pédestre à la découverte de notre village. Plusieurs étapes clefs du parcours ont permis de découvrir ou redécouvrir notre village : un mur de soutènement en parti réalisé par Willy Humm, la ferme Thomé, la Château de Saint Marcel, la fraîcheur de l'étang et puis pour finir la ferme Vergain. La journée s'est terminée autour du repas officiel et d'une soirée dansante. La dimanche, dernière journée avant le

départ, a suivi un programme assez classique avec une messe suivi d'un moment de recueillement et d'un apéritif. Après une après midi libre dans les familles, la journée s'est terminée autour du repas d'adieux mais pour autant festif avec le cochon à la broche ! Le rendez-vous est donné pour 2023 en Allemagne cette fois-ci pour faire perdurer cette belle et grande amitié entre nos deux villages.

Forum des associations : Dès le retour des congés d'été nous avons participé au forum des associations pour sa deuxième édition. Cette même journée a marqué l'ouverture officielle de la salle des associations. Ce moment permet de se retrouver entre associations et les habitants du village ou des alentours avec beaucoup de convivialité.

Fête de la bière : La dernière manifestation de l'année et pas des moindres avec notre fête de la bière / choucroute. Vous avez été nombreux à répondre présent pour cette édition festive avec au total 300 repas ! La bière proposée était celle que nous avons confectionnée avec la brasserie Caquot pour



le jumelage et la choucroute de Cl'Aude Bellang.

Cette année 2022 a été riche en émotion car elle nous a permis de se retrouver et 2023 sera dans cette continuité. Afin de pouvoir continuer nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour participer à l'organisation ou aider lors des différentes manifestations, n'hésitez pas à vous faire connaître car sans vous rien n'est possible ! Il est important de renforcer l'équipe car nous sommes actuellement en sous-effectif et nous ne serons pas assez nombreux à l'avenir pour assurer tous les événements.

Pour conclure, j'aimerais remercier toutes les personnes qui répondent présents lors de nos différentes manifestations, les membres et bénévoles de l'association pour leurs engagements sans faille, à nos fournisseurs et partenaires de nous accompagner et la municipalité pour son soutien.

Je vous donne rendez-vous en 2023 !

Clément Bouchet



Marigny en Choeur

Marigny en Chœur a repris en 2022 ses activités artistiques régulières sans masque et sans distanciation physique pour le plus grand plaisir de ses choristes et auditeurs.

Nous avons eu le plaisir de recevoir en juin le chœur d'hommes « Boga » d'Entrelacs. Ce fut une soirée mémorable avec un « après concert » partagé très apprécié et tout en chanson. En septembre, après la pause estivale, la chorale prend part au forum des associations, accueille un dizaine de nouveaux choristes et lance sa nouvelle saison. En octobre, nous retrouvons l'Ensemble Vocal de Frontenex pour une journée de travail sur un répertoire commun pour des concerts en 2023. En novembre, nous participons à la cérémonie de commémoration de l'Armistice et figurons notre programme de concert pour les fêtes de fin d'année. Le 1er décembre, nous vous avons donné rendez-vous au marché de la commune pour vous faire goûter notre Dioziflette et notre vin chaud, et vous étiez là ! Merci à vous tous !



L'association remercie tous ses membres, qui contribuent à la réussite de nos beaux projets passés et à venir. En 2023, nous irons chanter à Entrelacs en mars avec « Entre Elles », avec Frontenex en mai (lieu à définir), et enfin à Marigny-Saint-Marcel en juin ! Et deux fois plutôt qu'une car en plus de notre traditionnel concert à l'Eglise, nous serons aussi présents pour la fête de la musique de la commune. A très bientôt, donc, en chanson !

Le Goshin Ryu

L'association Goshin Ryu du Chéran a repris son activité de préparation physique, avec un groupe dynamique qui s'est étoffé cette année. Les lundis soirs notre cardio, nos cuisses, fessiers et abdo sont mis à rude épreuve... Vous souhaitez vous remettre en forme dans une ambiance conviviale, nous serons heureux de vous accueillir. Nous avons malheureusement dû arrêter le cours d'art martial suite à des déménagements. Notre créneau reste ouvert pour l'année prochaine.





Pêle Mêle



Solidarité

La guerre en Ukraine a touché de nombreux habitants de la commune qui ont tenu à montrer leur solidarité en apportant leurs dons lors de la collecte organisée par l'Association des Maires de France (AMF) et la Protection Civile.

Organisée dans l'urgence, avec à peine 2 jours de délai, la collecte a quand même permis de rassembler toutes sortes d'objets à destination des plus démunis.



Remise de médaille à Anne Rama

Depuis 1989, Anne RAMA œuvre en tant qu'ATSEM auprès de nos bambins de l'école maternelle. Lors de la rentrée de septembre, nous avons profité d'un moment de convivialité entre agents et élus pour lui remettre la médaille d'Honneur du Travail en Argent pour récompenser la qualité du travail accompli, son dévouement et son engagement toutes ces années auprès de nos enfants. Encore merci Anne pour toutes ces années et celles qui arrivent !





Record d'incivilités avec les détritrus !

Stop, ça déborde !

Malgré la mise en place d'un ramassage régulier, les containers à déchets peuvent parfois saturer. Et quand ça ne rentre plus... il y a plusieurs façons de voir les choses.

Certains déposent leurs détritrus autour du container, laissant la tâche aux agents de ramassage de récupérer toutes ces belles choses.

D'autres changent de point de collecte, ou ramènent leurs caisses chez eux pour revenir plus tard. Mieux encore, ils prennent le temps de signaler ce trop-plein en mairie pour que la tournée soit ajustée.

Respectons le travail des agents de ramassage, comme nous aimerions qu'il respecte le nôtre.

1.9km de trop

1,9, c'est très exactement le nombre de kilomètres qui séparent le point de tri des déchets du domaine de la fruitière de la déchetterie d'Alby-sur-Chéran. Cette distance est visiblement bien trop importante pour faire preuve de civisme ! Car non, les cartons ne vont (toujours) pas au tri, et les vieux paillassons non plus. Le comble : dans l'exemple illustré ci-contre, les protagonistes auraient parcouru 300 m de moins en allant directement à la déchetterie ! (PS : pensez à enlever le nom et l'adresse la prochaine fois)

Réhabilitation du Lavoir de la Grêlaz

Déjà évoqué dans ces pages, il fallait en remettre une couche tant le volume de déchets était important. Malgré les écriteaux déposés sur place, indiquant avec une politesse extrême de ne pas confondre le lavoir avec une déchetterie, les détritrus ont continué de s'accumuler dans notre beau lavoir de la Grêlaz. Aux grands maux les grands remèdes : après avoir fait place nette, notre dévoué employé communal a pris le soin de barricader ce bel ouvrage pour lui garantir la propreté qu'il mérite... n'était-ce pas d'ailleurs la fonction première d'un lavoir ?



Au tableau d'honneur : Jean Tissot

Le 22 juillet 2022, Jean Tissot nous quittait dans sa 92ème année. Ce grand personnage, aussi bien par la taille que par le charisme, aura marqué notre commune de son empreinte.

Marié en 1955 avec Joséphine Cochet, ils fondent leur foyer à Hauterive.

Élu maire en 1977, il occupe cette place pendant 24 années. De nombreux projets voient le jour durant ses 4 mandats : l'agrandissement de l'ancienne salle des fêtes, la rénovation des peintures intérieures de l'église, la construction de la vieille école maternelle, et le projet de la plus récente... Féru de ballon rond, il encourage la création du terrain de foot stabilisé avec le FCM. Nombreux joueurs de l'époque se rappellent de ses élans vindicatifs sur la touche lors des matchs très disputés !



Force vive de la célèbre « fête du pain » avec une génération de bénévoles qui aura marqué les esprits, il s'oppose à la démolition du four de Vons pour la construction d'un transformateur, en s'engageant à le faire fonctionner au moins une fois par an. L'achat d'un terrain attenant permet alors la construction du transformateur, et la fête du pain voit le jour.

En 1988, il crée l'association mycologique « les coprins d'abord », qu'il soutiendra jusqu'au bout.

Il compte également parmi les piliers de l'amitié franco-allemande avec le village de Sindeldorf, pour laquelle il s'investit pleinement et dont il transmet la richesse à sa famille et à ses proches.

Nommé Maire honoraire par le Conseiller Général Camille Beauquier en 2001, lors du repas des aînés organisé à Moye, il est à l'origine du recrutement dans l'équipe municipale de ses 3 successeurs : Jean-Marc Pelcé, Henri Besson et Jean-Pierre Favre.

Ces quelques lignes résument trop brièvement la vie bien remplie d'un homme, et de son épouse, qui ont tant donné pour leur village.

Jean rejoint Joséphine, partie l'année précédente, tous deux laisseront leur nom dans l'Histoire de notre commune, et pour cela nous les remercions.

Insolite : du monde dans l'isoloir

Vu lors des dernières élections : heureusement, aucune irrégularité à signaler, simplement un apprentissage du rôle de citoyen !

Pour information : 2023 sera une année sans élections, ce qui n'est pas arrivé depuis 2018 ! Les prochains scrutins seront les élections européennes en 2024, puis les municipales en 2026.



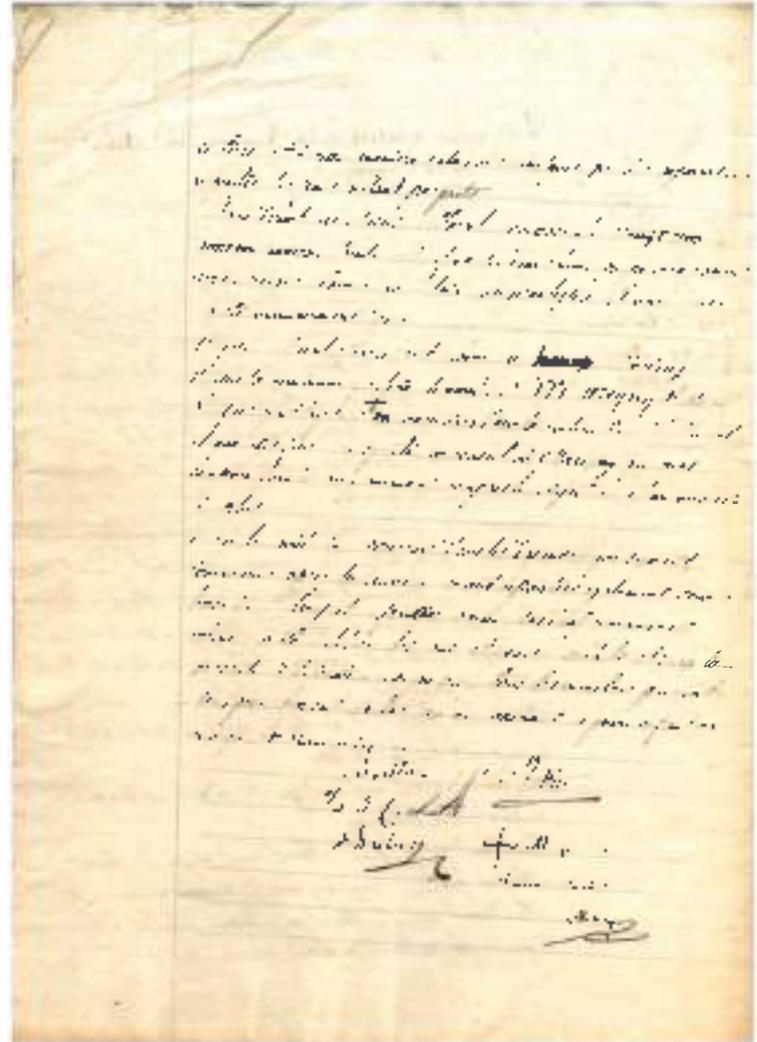
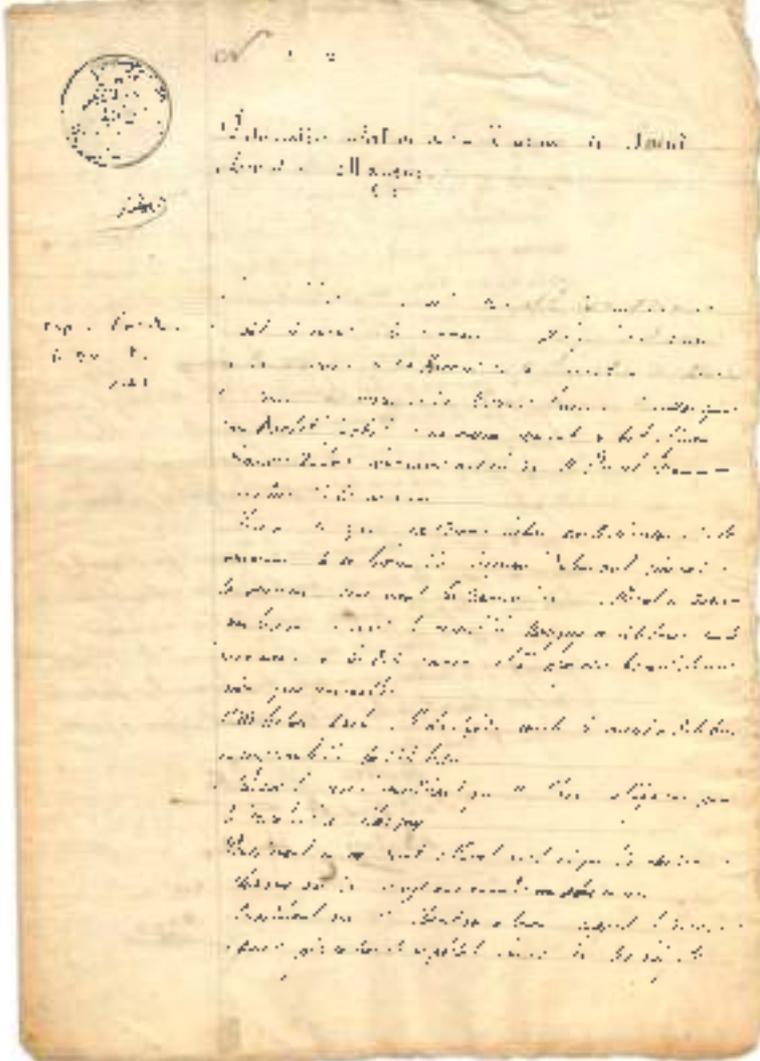
Délibération de la fusion de Marigny et Saint-Marcel

Suite à l'intervention d'une archiviste dans le grenier de la mairie, un trésor de l'Histoire de notre commune a été remis à jour.

Car en effet, notre commune n'a pas toujours formé un seul ensemble, et il fallut un jour consacrer l'union des deux villages de Marigny et de Saint-Marcel.

On appréciera la qualité de l'écriture, et on pardonnera les ratures... pas d'effaceur, de blanc correcteur, et encore moins de « ctrl + Z » à l'époque !

« L'an mil huit cent quarante trois et le dix-neuf du mois d'août... »





2023

Calendrier des manifestations

Janvier

Jeudi 12 Janvier : Assemblée Générale du Rayon de Soleil - *Salle polyvalente*

Jeudi 19 Janvier : Assemblée Générale Extraordinaire des Coprins d'abord – *Salle d'évolution*

Vendredi 20 Janvier : Vœux de la Municipalité - *Salle polyvalente*

Dimanche 29 Janvier : Concours de belote de Coup de cœur - *Salle d'évolution*

Février

Vendredi 3 Février : Assemblée Générale du Comité des fêtes - *Mairie*

Mars

Dimanche 26 Mars : Repas de la Gym / Tai Chi - *Salle polyvalente*

Avril

Samedi 1er Avril : Soirée dansante du Football Club - *Salle polyvalente*

Dimanche 30 Avril : Vide-grenier du Comité des fêtes – *Domaine de la Fruitière*

Mai

Samedi 6 Mai : Vente de fleurs de l'APE - *Salle d'évolution*

Dimanche 21 Mai : Journée de l'environnement - *Salle d'évolution*

Juin

Samedi 3 Juin : Fête des Marigniens du Comité des fêtes - *Domaine de la Fruitière*

Samedi 3 Juin : Concert de Marigny en Chœur – *Église*

Vendredi 9 Juin : Fête des parents - *Salle d'évolution*

Samedi 10 Juin : Tournoi de foot du Football Club – *Stade Jean Blanc*

Jeudi 15 Juin : Assemblée Générale de Marigny en Chœur – *Salle d'évolution*

Jeudi 22 Juin : Fête de la musique et anniversaire du marché - *Chef-Lieu*

Samedi 24 Juin : Fête de l'école de l'APE - *Salle polyvalente*

Vendredi 30 Juin : Assemblée Générale du Goshin Ryu – *Salle d'évolution*

Juillet

Dimanche 2 Juillet : Rando du Comité des fêtes - *Salle polyvalente*

Du 27 au 31 Juillet : Voyage à Sindeldorf avec le Comité des fêtes

Août

Dimanche 27 Août : Vide-dressing de Coup de cœur - *Salle d'évolution*

Septembre

Samedi 2 Septembre : Forum des associations - *Salle d'évolution*

Vendredi 8 Septembre : Tournoi de pétanque du Football Club - *Stade Jean Blanc*

Mercredi 13 Septembre : Assemblée Générale de l'APE - *Salle d'évolution*

Vendredi 15 Septembre : Assemblée Générale du Comité de cantine - *Salle d'évolution*

Octobre

Dimanche 1er Octobre : Expo des champignons des Coprins d'Abord - *Salle polyvalente*

Dimanche 15 Octobre : Fête de l'automne de l'APE - *Salle d'évolution*

Dimanche 22 Octobre : Diots Polente du Rayon de soleil - *Salle polyvalente*

Novembre

Samedi 4 Novembre : Fête de la bière du Comité des fêtes - *Salle polyvalente*

Dimanche 12 Novembre : Cérémonie de l'Armistice – *Chef-Lieu*

Dimanche 12 Novembre : Vide Jouets de Coup de Cœur - *Salle polyvalente*

Dimanche 19 Novembre : Tournoi de Belote du Football Club – *Salle polyvalente*

Décembre

Vendredi 8 Décembre : Fête de Noël de l'APE - *Salle polyvalente*

Samedi 16 Décembre : Concert de Marigny en Chœur - *Église*

